



## Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2018/30 /PDG  
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,  
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,  
Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

### Décide

**Article 1<sup>er</sup>** : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction de l'informatique et des technologies**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et a exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier les services faits, les factures et les indus - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Liquidier toute pièce de dépense et de recette
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Carine TEIL	Cheffe du service administratif et financier	- Certifier les services faits, les factures et les indus - Liquidier toute pièce de dépense et de recette

**Article 2** : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction de l'informatique et des technologies**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire</li> <li>- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence</li> <li>- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire</li> <li>- Signer les notes de service relevant de la direction</li> </ul>
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Philippe GARAPON	Chef du service études et développement	<p><i>Pour son service :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence</li> <li>- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire</li> </ul> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire</li> </ul>
Carine TEIL	Cheffe du service administratif et financier	<p><i>Pour leur service ou secteur respectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence</li> <li>- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire</li> </ul> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire</li> </ul>
Laurent CELERIER	Adjoint au chef du service études et développement	
Alain HUTOIS	Chef du service informatique décisionnelle	
Fabrice D'HOLLANDER	Chef du service opérations	
Stéphane COLIN	Chef du service OUMAQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire</li> </ul>
Ghislain LAPORTE	Adjoint au chef du service opérations	
Hervé HILAIRE	Chef du secteur support transverse pilotage	
Séverine GUYOT	Cheffe du secteur interventions métiers	<p><i>Pour leur secteur respectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence</li> <li>- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire</li> </ul>
Sébastien PEREZ	Chef du secteur exploitation des applications	
Jean-Luc DOUMEIZEL	Chef du secteur centre de services	
David COTTIN	Adjoint au chef du secteur ingénierie de l'infrastructure	<p><i>Pour leur secteur respectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence</li> </ul>
Michel ARMENOULT	Adjoint au chef du secteur exploitation des applications	
Gino NARAIN	Adjoint au chef du secteur centre de services	

**Article 3 :** La présente décision remplace toute décision antérieure.  
Elle prend effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

Fait à Limoges,

le **12 AVR. 2018**

Le Président Directeur général



**Stéphane LE MOING**

Président directeur général (original)

Ampliation :

Agent comptable

Copies :

M. Gilles MONTI  
M. Jacques GERARD  
M. Hervé MATUCHET  
M. Stéphane COLIN  
M. Fabrice D'HOLLANDER  
M. Philippe GARAPON  
M. Alain HUTOIS  
Mme Carine TEIL  
M. Laurent CELERIER  
M. Ghislain LAPORTE  
Mme Séverine GUYOT  
M. Jean-Luc DOUMEIZEL  
M. Hervé HILAIRE  
M. Sébastien PEREZ  
M. Michel ARMENOULT  
M. Gino NARAIN  
M. David COTTIN  
DRH  
DFJL